

BÂTI DE BUT DE BASKET EN CHARPENTE NON RELEVABLE - HAUTEUR DE CERCLE VARIABLE POUR PETITS PANNEAUX

FICHE PRODUIT

Normes et réglementations : Conforme à la norme NF EN 1270
Et au code du sport article R322-19 à R322-26

■ ■ FABRIQUÉ EN TOURAINE



Coloris standard : poudrage blanc RAL 9003
Autres coloris en option : nous consulter

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Bâti de but de basket **non relevable**, suspendu à la charpente (ou au mur) - **Permet de déporter le but du mur - Idéal au-dessus de gradins**

- Dispositif de réglage en hauteur du cercle de 2,60 à 3,05 m par tige filetée avec manivelle
- Composé d'un bras réalisé en tube carré de 110 x 110mm coté articulation et carré de 100x100mm coté panneau

Ferrures d'accroche en sus

Unité de vente : Unité

